

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse. — IV Une touchante allocution. — V A propos des impressions sur le Canada de M. l'abbé Levé. — VI M. le curé Théophile Chagnon. — VII Les anges gardiens de Montréal à l'heure sainte.

AU PRONE

Le dimanche 12 décembre

On annonce :

La neuvaine de Noël (jeudi 16);¹

Les antiennes "O" de l'Avent (vendredi).

Le jeûne des Quatre-Temps;

Dans le diocèse de Montréal, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre;

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, jeudi, 15e anniversaire de l'élection de Mgr l'évêque.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 12 décembre

Messe du IIIe dim. de l'Avent, semi-double (privilegié contre les offices de 2e cl.); mém. de l'Oct. de l'Immaculée-Conception (sans 3e or.); préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. de sainte Lucie et de l'Oct.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 19 décembre

Province ecclésiastique de Montréal

Diocèse de Montréal. — Du 13 décembre, sainte Lucie; du 16, saint Eusèbe.

¹ En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.

Diocèse de Sherbrooke.—Du 13 décembre, sainte Lucie (Disraéli).
 Diocèse de Valleyfield. — Du 17 décembre, saint Lazare.

Province ecclésiastique de Québec

Diocèse de Nicolet.—Du 16 décembre, saint Eusèbe (Princeville).

Le samedi 25 décembre

Province ecclésiastique de Montréal

Diocèse de Montréal. — Du 25 décembre, saint Enfant Jésus,
 (Coteau-Saint-Louis et Pointe-aux-Trembles).

Diocèse de Sherbrooke. Du 25 décembre, saint Enfant Jésus
 (Ely). J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi	14 décembre	— Cartierville.
		— Pointe-Claire.
Jeudi	16	— Mont-Rolland.
		— Saint-Maxime.
Samedi	18	— Orphelinat de la Providence (Mtl-Est)

CIRCULAIRE

DE Mgr L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

au clergé de son diocèse

Archevêché de Montréal, le 18 novembre 1920.

Bien chers collaborateurs,

J'ai déjà porté à votre connaissance, par la *Semaine religieuse* du 30 août 1920, le *motu proprio* de Sa Sainteté Benoît XV, à l'occasion du cinquantenaire de la proclamation de saint Joseph comme patron de l'Eglise universelle. Chaque phrase de cet important document est à méditer. Les titres de saint Joseph à notre vénération et à notre confiance y sont tous rappelés.

Il faut se reporter à ce 8 décembre 1870, au moment où l'Europe était en proie aux tristesses de la guerre et l'Eglise assaillie de toutes parts dans ses croyances et sa discipline, pour

comprendre le sentiment d'angoisse et de confiance qui porta le saint pape Pie IX à proclamer saint Joseph patron de l'Eglise universelle. Ce sont les mêmes épreuves et les mêmes sentiments qui, de nos jours, portent Benoît XV à donner un nouvel éclat et une plus large expansion à la dévotion à saint Joseph. Vous voudrez, j'en suis sûr, commenter dans vos prédications ce que le Saint-Père écrit de la désorganisation produite par la guerre dans la famille et la société et des affinités si touchantes qui devraient répandre dans les classes ouvrières le culte de saint Joseph. Il y a là une abondance de doctrine que vous pouvez, de la façon la plus opportune, rappeler à vos fidèles.

Le Saint-Père demande encore que, " dans l'année, à dater du 8 décembre, on célèbre, par tout l'univers catholique, une cérémonie solennelle en l'honneur de saint Joseph, époux de la bienheureuse Vierge Marie et patron de l'Eglise catholique, au temps et de la manière que fixera chaque évêque ". Il nous sera bien facile d'entrer dans ces intentions de l'Eglise. Dès l'origine, notre pays a toujours été profondément attaché à saint Joseph. Notre diocèse en particulier, sous l'active impulsion de Mgr Bourget, a donné de cet attachement les témoignages les plus persévérants. Je n'oserais pas dire que c'est à notre zèle et à notre confiance qu'est due la protection si visible dont saint Joseph a couvert notre clergé, nos communautés, nos paroisses et nos familles. Car nous pouvons toujours nous demander en toute humilité si nous avons droit aux faveurs divines. Mais je ne puis m'empêcher de considérer comme un insigne honneur fait à notre diocèse qu'il ait été choisi par la divine Providence pour devenir le centre d'un pèlerinage, déjà célèbre, en l'honneur de saint Joseph. En 1855, dans le mandement qui promulgua les décrets du deuxième concile provincial de Québec, Mgr Bourget écrivait: " Il faut donc à saint Joseph une église qui fasse en quelque sorte son service pour

toutes les autres et dans laquelle il pourra recevoir tous les jours les honneurs publics dûs à ses éminentes vertus. ” Il ajoutait : “ Nous voulons consacrer à le faire honorer dans cette église tout ce qui nous reste de force et de vie, en faisant de cette église un lieu de pèlerinage où l'on vienne le visiter comme l'on va visiter sa glorieuse épouse à l'église de Bonsecours. ” Le saint évêque pensait alors à faire de sa cathédrale ce lieu de pèlerinage. La divine Providence, en exauçant ses vœux, nous a donné plus et mieux. L'oratoire de saint Joseph qui s'élève sur la pente du Mont-Royal est maintenant consacré par de telles prières et marqué de telles faveurs célestes que nous ne pouvons douter ni du désir de saint Joseph d'y être honoré ni des bénédictions divines qu'il y obtient à ses fidèles serviteurs.

Le désir de notre Saint-Père le pape, les besoins pressants de l'Eglise, la prédilection divine dont nous sommes l'objet, le souci qui doit nous animer de garder notre peuple fidèle à ses croyances et à ses pratiques religieuses, tout nous fait un devoir de répandre de toutes nos forces la dévotion à saint Joseph.

Je règle donc ce qui suit :

1. Avec ma cordiale approbation, les Pères qui desservent avec tant de dévouement l'oratoire Saint-Joseph préparent un *triduum* qui se terminera le 8 décembre. Ce sera le début des solennités qui devront marquer partout dans le diocèse cette année jubilaire.

2. Au cours de l'année 1921, soit pendant le mois de mars, soit en préparation à la fête du patronage de saint Joseph, qui se célèbre en carême, ou au moment que vous jugerez le plus favorable, vous voudrez bien prescrire dans votre paroisse un *triduum* de prières. Le Saint-Père accorde une indulgence plénière à tous ceux qui prendront part à ces pieux exercices.

3. Vous voudrez bien aussi donner au mois de mars, consacré à saint Joseph, la plus grande solennité. Ouvrez-le par le chant du *Veni Creator*. Qu'il y ait chaque jour un exercice approprié : instruction, lecture pieuse ou chant de motets liturgiques à l'honneur de saint Joseph. Vous terminerez ce mois par le chant du *Te Deum*, en actions de grâces pour les bienfaits obtenus par la puissante intercession du grand patriarche.

4. Enfin nous reprendrons une pratique qui était autrefois en honneur dans notre diocèse. A l'avenir, à commencer du 8 décembre, l'on ajoutera au salut du Saint-Sacrement, avant le chant du *Tantum ergo*, le motet *Fidelis servus et prudens* suivi du verset et de l'oraison *Deus qui ineffabili providentia*.

Veillez agréer, bien chers collaborateurs, l'assurance de mon sincère dévouement en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

UNE TOUCHANTE ALLOCUTION



ON a appris par les dépêches, il y a de six ou trois semaines, qu'à l'occasion du cinquantième anniversaire de la république française (la III^e—celle de 1870) et du deuxième de la déclaration de l'armistice (11 novembre 1918), par une décision spéciale du parlement, on a transporté en grandes pompes sous l'*Arc de triomphe*, à Paris, le corps d'un *soldat inconnu*, en qui la patrie française entendait honorer l'héroïque et admirable " poilu " de la récente guerre. On a fait la même chose du reste pour le corps d'un *thomé inconnu* à Westminster Abbey, en Angleterre.

Les autorités ecclésiastiques ont voulu, à Paris, s'associer à cette cérémonie de glorification de tant de héros, dont beaucoup de catholiques évidemment, dans les restes d'un seul. L'admi-

nistrateur du diocèse de Paris, Mgr Roland-Gosselin, et M. le chanoine Pouget, avec sans doute plusieurs autres, assistaient à la cérémonie du matin à l'Arc de l'Etoile auprès des autorités civiles. Comme l'on sait, on a de là transporté le "poilu" au Panthéon sur un char triomphal. En même temps, sur un autre char, on transportait aussi, dans une urne, le coeur de Gambetta. Ce coeur du grand tribun est resté, lui, au Panthéon. Mais, le soir, on a ramené le "poilu" à l'Arc de l'Etoile. D'après les comptes rendus, ce fut une manifestation grandiose. Le clergé ne s'est pas rendu au Panthéon. Il est facile de comprendre pourquoi.

Dans l'après-midi, en la belle église Notre-Dame, eut lieu un salut solennel. L'on y chanta le *Te Deum*, à la mémoire des héros de la guerre, au milieu d'une assistance imposante des sommités catholiques de la capitale, parmi lesquels des représentants du président de la république et du gouvernement.

" Pour qui fut le témoin impatient, raconte la *Croix*, de la cérémonie froide et bruyante du Panthéon, quel puissant contraste dans la majesté profonde, recueillie, riche de beautés simples et vraies, du salut célébré à 4.30 heures de l'après-midi à Notre-Dame ! Il y manquait bien des éléments d'émotion réunis pour les solennités du matin. Mais il y avait Dieu, et, parmi l'assistance, la chaude, paisible, enveloppante piété qu'impose l'atmosphère d'un lieu consacré. Et ce lieu, c'était la cathédrale de Paris !... L'immense basilique fut remplie bien vite, après l'ouverture des portes, par ce peuple ardent, généreux de la capitale, toutes classes mêlées, qui n'était que représenté, dans la matinée, au Panthéon. Même des milliers de fidèles durent renoncer à y entrer. "

Après la bénédiction du Saint Sacrement, Mgr l'administrateur de Paris s'avança à l'ambon, mitre en tête et crosse en main, et il prononça l'allocution suivante :

“ Messieurs, mes frères,

“ En reportant à l’anniversaire de l’armistice la célébration du cinquantième de la république, le gouvernement français a fait preuve de sagesse et de clairvoyance. Soucieux de maintenir dans la paix l’union sacrée qui a fait notre force durant la guerre, il a voulu qu’en ce jour tous les Français, sans distinction de partis, pussent communier à une pensée unique, le culte de la France.

“ Catholiques français, nous aimons à nous souvenir aujourd’hui des leçons et des exemples du très vénéré cardinal Amette qui, dans l’histoire de la guerre, pourra s’appeler le cardinal de l’*union sacrée* et qui, nous en avons l’assurance, va revivre demain en son éminent successeur le cardinal Dubois.

“ Catholiques français, nous nous rappelons avec douceur comment les cloches de nos églises, en la matinée mémorable du 11 novembre 1918, prêtèrent leurs voix pour chanter, par leurs envolées joyeuses, la victoire de la France et de ses alliés.

“ Catholiques français, nous professons, avec saint Thomas d’Aquin, le prince des théologiens, qu’ici-bas, l’homme a trois créanciers : Dieu, la famille et la patrie. Après le culte dû à Dieu par la vertu de religion, après le culte dû à nos parents par la piété filiale, le culte de la patrie pourrait s’appeler la piété patriotique. Sans Dieu, nous ne serions pas. Sans la famille et la patrie, nous ne serions pas ce que nous sommes. Notre être n’aurait ni la constitution, ni les dons, ni les qualités qui le caractérisent.

“ Catholiques français, nous saisissons donc avec empressement l’occasion de remercier Dieu des faveurs accordées à la France et d’implorer pour elle de nouveaux bienfaits. Nous voulons, chacun pour notre part, et selon toute la mesure de nos forces, travailler à la faire grande et unie. A l’heure où elle glorifie le soldat français comme l’artisan de la victoire payée au prix du sang, nous aimons à chercher dans la prière

la lumière et les énergies nécessaires pour mettre en valeur le sacrifice de nos héros. Ils nous ont acquis le droit, non pas au repos béat, mais au travail fécond. A nous de continuer leur oeuvre en mettant à la disposition de la France les ressources matérielles, intellectuelles, morales, surnaturelles, dont elle a besoin pour achever sa reconstitution et pour être missionnaire de la civilisation chrétienne. A nous de donner, en particulier, l'exemple de la modération dans l'usage des biens de ce monde et de nous ingénier à produire plutôt qu'à dépenser. Si, après avoir donné à la France tant de notre sang, nous hésitions à lui verser notre or et notre argent, nous nous rendrions coupables du crime de lèse-patrie et nous serions reniés par nos morts. Ah! saluons aujourd'hui, puisque c'est leur oeuvre, l'union réalisée dans leur souvenir entre tous les Français et, stimulés par leurs exemples, sachons mettre tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes au service du pays.

“ Tels sont les sentiments et les résolutions qui nous animent en voyant la France officielle présente à ce *Te Deum*. Je m'incline avec respect et reconnaissance devant le représentant de M. le président de la république, devant les membres du gouvernement et les illustres maréchaux de France qui ont conduit nos armées à la victoire. Autour d'eux, je me fais un honneur et une joie de saluer les membres du corps diplomatique et des grands corps de l'Etat, ceux du Parlement, de l'Institut, du Conseil général et du Conseil municipal, les officiers généraux de nos armées de terre et de mer, enfin cette immense affluence de fidèles dont les coeurs vibrent du double amour de l'Eglise et de la patrie.

“ Que Dieu, auteur de tout bien, daigne maintenant écouter notre prière pour les morts et leur accorder la récompense éternelle qui fera d'eux non plus les serviteurs mais les protecteurs de la France! Ainsi soit-il! ”

“ Un frisson de pure émotion, ajoute le compte rendu de la

Croix, courut par l'assistance, cependant que l'évêque officiant saluait les personnages officiels et que là-haut les grandes orgues jouaient. . . ”

Nous le croyons sans peine. Le distingué auxiliaire du regretté cardinal Amette venait de dire là, dans une circonstance des plus délicates, des choses qui ne l'étaient pas moins. Les catholiques français ne pouvaient trouver un représentant qui fût davantage à la hauteur de la situation. En même temps que très digne et très juste, l'allocution de Mgr Roland-Gosselin fut vraiment une bien touchante allocution. E.-J. A.

A PROPOS DES “ IMPRESSIONS ” SUR LE CANADA DE M. L'ABBE LEVE

DANS notre livraison du 1er novembre, nous avons reproduit et commenté, nos lecteurs se le rappellent peut-être, la première série des *notes sur le Canada français* que M. l'abbé Levé, prédicateur du carême de Notre-Dame le printemps dernier, avait publiées dans la *Semaine d'Amiens (Le Dimanche)*. Un tour de phrase, qui pourtant, réflexion faite, nous paraît aujourd'hui très clair, nous avait, dans le temps, induit en erreur. “ L'on n'a pas encore compris dans la Nouvelle-France — avait écrit M. l'abbé — que la grande presse doit faire connaître au public les poètes, les romanciers, les peintres, et étudier leurs oeuvres selon les besoins ou les goûts de ses lecteurs, mais qu'il soit réservé aux *Semaines religieuses* de s'occuper des prédicateurs. ” Et là-dessus, nous nous demandions pourquoi nos grands quotidiens auraient à s'abstenir de “ rapporter ” les prédications quadragesimales, laissant entendre très nettement que M. l'abbé Levé aurait jugé, quelque peu intempestif le zèle de nos journaux à publier les comptes rendus de ses sermons. Or, c'est tout le contraire qui faisait le fond de sa pensée. C'est un

éloge et non un blâme qu'il adressait à nos quotidiens. *L'on n'a pas encore compris*—c'est-à-dire tout simplement *on ne pense pas* au Canada qu'il faille réserver aux *Semaines religieuses* de s'occuper des prédicateurs...

Franchement, nous en sommes tout confus. D'ailleurs, notre article paru, à première lecture, le sympathique curé de Notre-Dame, nous tenons à le dire, protesta tout de suite aimablement. D'autres aussi. Dès ce moment, nous nous inclinâmes. Et, en adressant un numéro de notre *Semaine* à M. l'abbé Levé, nous nous empressâmes de lui écrire que nous craignons bien d'avoir trahi sa pensée. C'est que, ajoutons-nous, quelques journalistes de nos amis avaient d'abord, comme nous, ainsi mal compris, et ils nous en avaient fait la remarque.

Or voilà qu'à la date du 16 novembre, M. l'abbé Levé nous écrit d'Amiens que, précisément, il voulait, par le tour de phrase que nous avons dit, louer et remercier nos journaux, "qui ont été, à notre endroit, dit-il, durant tout notre séjour dans la Nouvelle-France, d'une exquise amabilité". Nous estimons que c'est pour nous un devoir d'honneur de remettre tout de suite, ainsi du reste que nous le demande notre distingué correspondant, sous les yeux de nos lecteurs, les choses au vrai et juste point. C'est fait.

Nous nous sommes donc trompé et nous le regrettons. Que celui qui ne s'est jamais trompé nous lapide! Mais, d'autre part—c'est sans doute trop d'égoïsme—nous sommes presque tenté d'en être content à l'idée que c'est peut-être surtout cela qui nous a valu l'aimable lettre de M. l'abbé Levé et les belles choses qu'il nous y raconte. Voici, par exemple, comment il clot son épître:

"Je m'efforce, ici, de faire mieux connaître le Canada, que l'on aime bien, à vrai dire, mais que l'on ignore trop. Je dois donner prochainement (sur ce sujet) deux conférences à Doullens et une autre aux élèves du grand séminaire. L'union

amicale des deux Frances serait, du point de vue français et du point de vue religieux, un si grand bien! ”

Et du point de vue canadien donc! ajouterons-nous. Ah! nous en sommes convaincu, nous avons tout à gagner au contact intellectuel de ces prêtres de France cultivés et éloquentes, apôtres tout ensemble du verbe français et de la pensée catholique, qui nous viennent, tous les ans, de là-bas, occuper la chaire de Notre-Dame. Qu'un Canadien de la force de l'abbé Camilla Roy y soit parfois appelé, nous en avons déjà exprimé le désir sans arrière-pensée. Mais la tradition, qui veut que ce soit d'ordinaire un Français de France, doit être conservée, et nous savons qu'elle le sera, pour notre plus grand bien.

* * *

Et puis, l'occasion est trop belle pour n'en pas profiter, tout en réservant notre droit d'apprécier avec respect, mais librement, ces orateurs sacrés qui nous viennent de France, nous devons nous défendre de nous arrêter à des vécilles et, comme on dit, de “ chercher la petite bête ” à leur propos. Pas trop d'engouement, mais non plus pas de petitesesses !

On nous annonce, pour le prochain carême, le charmant causeur et l'éloquent prêcheur qu'est M. l'abbé Thellier de Poncheville. Depuis dix ans déjà—depuis le congrès eucharistique de 1910 — tous, chez nous, le connaissent, l'estiment et l'admirent. Dans le temps, on a fait beaucoup de bruit au sujet de quelques paroles, d'ailleurs mal rapportées par un chroniqueur désireux de donner du piquant à son compte rendu, que le distingué abbé avait dites à notre sujet de retour là-bas. Nous-même, dans la *Revue canadienne*, nous avons enregistré une *protestation amicale* qui voulait être surtout une demande d'explication. L'explication est venue, on s'en souvient, très satisfaisante. Il ne faudrait pas, maintenant, qu'on tint rigueur à M. de Poncheville de quoi que ce soit.

Lui aussi, avant M. l'abbé Levé, et à maintes et maintes re-

prises — tout comme M. l'abbé Desgranges — il a parlé de nous, au cher pays de France, en termes excellents et de manière à nous faire mieux connaître. Voilà ce dont il convient de nous souvenir.

Ce sera, sûrement, un beau, substantiel, solide et éloquent carême, que nous prêchera, en mars prochain, M. Thellier de Poncheville, ce prêtre de France qui est considéré à juste titre comme l'un des orateurs les plus brillants de la chaire contemporaine. A l'avance, retenons nos places dans la vaste et belle église de Notre-Dame — la vaste et belle église de “ la paroisse ”, comme disaient nos anciens.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

M. LE CURE THEOPHILE CHAGNON

LE 26 novembre mourait, à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, dans la quatre-vingt-dixième année de son âge et la soixante-septième de son sacerdoce, l'ancien curé de Saint-Clet et des Cèdres, M. l'abbé Théophile Chagnon. Son service a été chanté, le lendemain, 27, à l'église cathédrale de ce diocèse, et ses restes mortels, transportés plus tard aux Cèdres, y ont été inhumés.

Né à Contrecoeur, le 28 avril 1831, M. le curé Chagnon appartenait à l'une de ces anciennes familles canadiennes où les vertus chrétiennes sont en honneur. Sérieux et appliqué, il fit de solides études, si nous sommes bien informé, au séminaire de Saint-Hyacinthe. On aimait chez les siens les choses de l'histoire et l'on y cultivait les lettres. L'une de ses soeurs, en effet, a écrit, en 1869, un naïf roman—*Les fiancés d'outre-tombe*— dont les deux principaux héros sont René Goupil, le compagnon du Père Jogues, et Fleur-des-Champs, la fille d'un chef iroquois, au canton des Agniers. C'est, croyons-nous, l'une des premières femmes canadiennes qui ait osé tenir publiquement une plume et produire une oeuvre. Cette-soeur de M. Chagnon

vécut longtemps sous le toit de son frère avec leur vénérable mère. Les hôtes qui fréquentaient chez le curé, à Saint-Clet ou aux Cèdres, il y a trente ou quarante ans, les ont bien connues.

M. Chagnon était un homme tout simple, sans prétention, soucieux avant tout de remplir consciencieusement ses devoirs de bon pasteur. Ordonné prêtre, à Montréal, le 19 février 1854, il a fourni une carrière de plus de cinquante ans de ministère actif. Il fut d'abord vicaire à Napierville (1854-1859), puis curé de Saint-Joseph-du-Lac (1859-1869), curé de Saint-Clet (1869-1890), et enfin curé des Cèdres (1890-1905). En cette dernière année, il prit sa retraite à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, où il vient de mourir. Partout où il a passé, le curé Chagnon a laissé le souvenir d'un prêtre attentif et dévoué aux âmes. On allait à lui avec confiance. Ses conseils étaient ceux d'un sage. Il ne faisait guère de bruit, on l'entendait à peine. Mais, dans le silence et l'humilité, il faisait l'œuvre du bon Dieu.

Ils sont ainsi nombreux, nous le constatons avec fierté, en notre vieille province, ces vénérés curés, qui sont tout doucement et paisiblement des hommes de bien. Ils baptisent, ils prêchent, ils instruisent, ils civilisent générations après générations. Aux hommes, ils parlent au nom de Dieu. A Dieu, ils parlent au nom des hommes. Ils prient, ils administrent les sacrements. Cela dure trente ans, quarante ans, cinquante ans? Puis, ils s'en vont vers le Seigneur qu'ils ont servi. Quel bien ils font ! On ne réfléchit pas, souvent, tant cela est naturel à nos traditions, à la force d'action de ces bons prêtres sur le peuple qui leur est confié. L'organisation paroissiale, plus parfaite au Canada qu'elle ne l'est nulle part, constitue, on l'a dit bien des fois, le meilleur garant contre les pernicieuses erreurs sociales dont le monde aujourd'hui souffre tant. M. le curé Chagnon fut de ces bons ouvriers de la vigne du Seigneur qui font modestement d'autant plus de bien qu'ils font moins de bruit et s'ignorent eux-mêmes.

Ce curé, qui a vécu si longtemps, n'a jamais pourtant été très robuste. Sa figure longue et pâle, son corps maigre et fluet, ses grandes mains sèches, tout, chez lui, indiquait une complexion plutôt frêle, et cela depuis de longues années. Avait-il beaucoup changé depuis quarante-cinq ans que nous le connaissions? Il nous paraît bien que non. Comment s'est-il ainsi maintenu? Il vous aurait répondu lui-même: " Par le régime et la régularité de vie. " Peu d'hommes, en effet, ont pris un soin plus scrupuleux de leur santé. Il mangeait peu, toujours à heure fixe, avait ses mets à lui, son pain à lui, un pain de son, son vin à lui... oui, il apportait son vin pour dire la messe — que nous avons servie jadis à Saint-Lazare — partout où il allait afin de ne pas changer !

Devenu très vieux, ce brave homme semblait un peu perdu au milieu du brouhaha de nos vies trépidantes. Jamais pressé, il paraissait cependant ne s'étonner de rien. Si on lui eut dit: " Mais, monsieur le curé, le bon Dieu vous a oublié? " Il aurait peut-être répondu, comme l'ancien chanoine Dupuis (de Saint-Antoine-sur-Richelieu) : " Laissez-le faire, ne lui en parlez pas. "

Mais, à la fin, Dieu y a pensé, et il l'a envoyé chercher par l'ange de la mort. Ses comptes étaient prêts, sans doute. Il n'aura pas eu de peine à justifier l'emploi de ses longues années. Elles ont été toutes pour les âmes qu'il gagnait au ciel. Heureux, trois fois heureux, ceux qui vivent pour Dieu et meurent ainsi dans le Seigneur! *Beati qui in Domino moriuntur!*

E.-J. A.

LES ANGES GARDIENS DE MONTREAL A L'HEURE SAINTE



la basilique, aujourd'hui, premier dimanche de l'aveug, ce sont les *Quarante-Heures*. Ce matin, à toutes les messes, nous avons invité les fidèles à venir adorer Notre-Seigneur au sacrement de son amour. Ce soir, les vêpres

finies, M. le chanoine-curé a fait l'amende honorable. La vaste nef était pleine de priants. Nos chantres, à l'orgue, comme toujours, ont magnifiquement rendu divers motets. Et maintenant c'est, plus solennelle, la première heure d'adoration de nuit — de 8 à 9. Je suis au prie-Dieu d'honneur, c'est mon tour de garde.

L'autel majeur, si beau, est chargé de fleurs et de lumières. Des cierges innombrables, des centaines de lampions aux couleurs variées, de luxueux lustres aux globes incondescents, par groupes ou par faisceaux, et puis des lys et des chrysanthèmes, des chrysanthèmes et des lys, à profusion. De la lumière, des fleurs et du parfum! Des fleurs, du parfum et de la lumière! Nos dévouées soeurs sacristines se sont surpassées. Tout en haut, sous son baldaquin, dans l'ostensoir d'or, rayonnante, l'hostie pure et blanche brille.

Je ne serai pas seul pour faire *mon heure*. Voici que les membres de l'*Adoration nocturne* font leur entrée dans l'arrière-choeur et prennent place dans les stalles des chanoines. Ils sont bien au-delà de deux cents, des jeunes et des vieux, des vieux et des jeunes — beaucoup de jeunes — avec, chacun, à la basque de l'habit, un minuscule ostensor, leur insigne. Le président, ses assistants et les lecteurs ont des sièges au centre. Le premier, un octogénaire, qui est aussi le fondateur de la pieuse société à Montréal, l'excellent M. Derome, d'une voix douce, qu'on dirait un peu cassée ce soir, le petit harmonium ayant préludé, entonne le *Miserere*. Poussée par deux cents voix, l'admirable plainte du psalmiste monte vers la coupole, lente, grave, pieuse: *Ayez pitié, Seigneur, Seigneur, ayez pitié — Miserere, miserere! Selon la mesure de votre miséricorde qui est sans mesure — Secundum magnam misericordiam!*

Et puis, c'est l'office du Saint-Sacrement que les adorateurs psalmodient avec une gravité saisissante. Ils chantent les hymnes et plusieurs prières: le *Pater*, le *Panis angelicus*, l'*O salutaris*, le *Te Deum*, le *Tantum ergo*, l'*Adoremus in aeter-*

num, l'In manus tuas... Partagés en deux chœurs, ils se répondent alternativement. Leur prononciation du latin n'est peut-être pas impeccable. Bon nombre, parmi eux, ne l'ont jamais étudié, le latin, et ne le comprennent pas. Je doute pourtant qu'il soit lu ou chanté, quelque part, avec plus de componction. La foi, dont ces cœurs sont pleins, supplée — *praestat fides supplementum.*

Cela dure une heure entière, *mon heure*—de 8 à 9. Et c'est profondément édifiant, c'est touchant, c'est émouvant, c'est beau. Devant la très sainte hostie, les pieux membres de l'*Adoration nocturne* de Montréal veillent et prient en chantant et en psalmodiant! Pauvre ville où l'on s'amuse, à cette heure où les soirées de plaisir débutent si tu savais ce que ceux-là te valent devant Dieu !

Au moment où l'*heure* se termine, le vénérable président adresse à Notre-Seigneur d'ardentes supplications que tous reprennent en chœur : pour l'Eglise, pour Notre Saint-Père le pape, pour Mgr l'archevêque — Ah! que Dieu les entende! — pour notre patrie... *Miserere, miserere* — *Ayez pitié, ayez pitié...* Comme ces supplications, si simples, si sincères, doivent être puissantes au ciel !

L'*heure* finie, les adorateurs s'en vont, mais pas tous. Il en reste une douzaine pour la nuit. D'escouade en escouade, deux par deux ou quatre par quatre, ils se relèveront. Leur prière, leur chant, leur amende honorable, leur action devant Dieu en un mot se continuera toute la nuit. Ils reviendront demain soir et recommenceront. Puis, toute l'année, par la ville, ils iront dans nos diverses églises. Chaque jeudi, dans leur belle chapelle du Sacré-Coeur, à Notre-Dame, ils se retrouveront. Les vieux à tête blanche disparaîtront. Les plus jeunes les remplaceront. D'autres, plus tard, viendront, pour la nécessaire relève. Jésus recommence toujours. Eux aussi!

Ces adorateurs, il me semble bien, on doit les compter parmi les anges gardiens de Montréal. E.-J. A.